

DATE 10 mai 2022

La réunion ordinaire du conseil municipal de Clarendon a eu lieu le soir susmentionné, en respectant les restrictions et les exigences en vigueur concernant la pandémie de Covid 19. Étaient présents : Maire Edward Walsh,, Cr.Younge, Cr. Dagg, & Cr. Smith, Cr. Holmes & Cr. Hanna ont motivé leur absence. Assistait aussi à la réunion la greffière-trésorière Patricia Hobbs. Le Cr, Elliott a motivé son absence.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire, Edward Walsh, a ouvert la réunion à 19 :00h.

Déclaration de conflit d'intérêts :

Un conflit d'intérêts survient lorsque des élus sont placés dans une situation où ils doivent choisir entre leurs intérêts personnels, ou ceux de leur entourage, et l'intérêt public. Les articles de la Loi sur les élections et les référendums municipaux portant sur les conflits d'intérêts visent à faire en sorte que le processus décisionnel au sein d'un conseil municipal ne soit pas entaché de considérations personnelles.

Participation publique Pontiac Quad Club

Deux membres du Pontiac Quad Club ont fait une présentation au conseil pour demander que certaines routes de Clarendon soient désignées comme des routes où les quads sont autorisés. Une carte accompagnait la demande

058-05-2022 Proposé par : Cr. Holmes

Appuyé par : Cr. Smith

Et accepté à l'unanimité de permettre au club de quad de procéder avec les routes décrites sur la carte avec une condition de revoir ce sujet avant le 31 mars 2023 avant le renouvellement.

Adopté

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

059-05-2022 Proposé par Cr. Hanna

Appuyé par Cr. Dagg

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 9 mai 2022 avec l'ajout d'une demande de dos d'âne sur la 8e concession au 7.3.5.

Adopté

3 . ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE du 26 avril 2022

060-05-2022 Proposé par : Cr. Smith

Appuyé par : Cr. Younge

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 26 avril 2022

4. RAPPORT DU MAIRE -

-Une réunion spéciale a eu lieu à la MRC pour discuter du départ de Cindy Phillips, du département du développement économique, à partir du 27 mai.

- Discussion sur la subvention de revitalisation pour les municipalités

- Le conseil a visionné une démonstration du nouveau site Web. Le nouveau site sera en ligne sous peu.

5. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

5.1 - Demande de don de la société agricole

061-05-2022 Proposé par : Cr. Younge

Appuyé par : Cr. Dagg

De fournir à la Société d'agriculture notre subvention annuelle de 600.00\$.

Adopté

Cr. Hanna s'est abstenu

5.2 - Congrès de la FQM - 22 au 24 septembre à Montréal
Palais de Congres
Déposé et discuté

6. RAPPORT FINANCIER ET/OU COMPTES À PAYER

Les comptes créditeurs d'un montant de 36,219.89 \$ ont été présentés.

AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA LISTE DES FACTURES

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussignée, Patricia Hobbs, directrice générale de la Municipalité de Clarendon certifie que les crédits disponibles sont suffisants pour effectuer les dépenses mentionnées ci-dessus.

En foi de quoi, le présent certificat est donné à Clarendon ce 10 jour de mai 2022.

Patricia Hobbs - Directeur général

162-05-2022 Proposé par Cr. Holmes
Appuyé par : Cr. Younge
Et il est résolu de payer les factures au montant de 36,219.89\$
Adopté

7. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMMISSIONS

7.1 COMITÉ DU PERSONNEL

7.1.1 - Accord des employés

063-05-2022 Attendu qu'une entente confidentielle de fermeture d'un employé a été reçue
Attendu que le conseil de la Municipalité de Clarendon a accepté les conditions de l'entente.
Il est donc
Proposé par : Cr Holmes
Appuyé par : Cr. Smith
Et convenu à l'unanimité d'accepter l'entente et de mandater le Maire et le Directeur Général pour signer l'entente.
Adopté

7.2 COMITÉ LUP

7.3 COMITÉ DES TRANSPORTS

7.3.1 Appels d'offres pour la tonte de l'herbe et la coupe des fossés

Trois appels d'offres ont été lancés. La municipalité n'a reçu qu'une seule offre complète pour la tonte du gazon et le creusement des fossés.

De Keven Murphy & Sons avec les montants suivants

Coupe de fossés - 135,00 \$ de l'heure plus taxes

Tonte du gazon - 2 100,00 \$ pour la saison.

064-05-2022 Proposé par : Cr. Dagg
Appuyé par : Cr. Holmes
Et convenu à l'unanimité d'accepter les soumissions mentionnées ci-dessus.

7.3.2 Soumission cachetée pour le camion

Le Cr. Dagg s'est retiré de la réunion pour ce point de l'ordre du jour.

Une invitation à soumettre des offres scellées pour un camion municipal qui n'est plus en service a été publiée dans le journal local.

Une soumission a été reçue au montant de 3 280,00 \$.

065-05-2022 Proposé par : Cr. Smith
Appuyé par : Cr. Younge
D'accepter la soumission qui a été reçue
Adopté

7.3.3 - Mise à jour du chemin Calumet

- Des fossés et des tranchées seront creusés pour atténuer les inondations. Les propriétaires concernés ont été consultés.

7.3.4 - Décapage au sable et peinture de Western Star et sous-couche

- Des prix seront obtenus pour les travaux et une décision sera prise.

7.3.5 Ralentisseurs pour la 8ème concession - Déposé et discuté.

7.4 COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

7.5 COMMISSION DES FINANCES

7.6 COMITÉ D'INCENDIE

Sopfeu Fire Ban was discussed. Signs have been posted

7.7 GESTION DES DÉCHETS

8. Résolution sur la vente de taxes foncières

066-05-2022 Attendu que le greffier-trésorier de la municipalité a soumis au conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité en date du 8 septembre 2022 afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la province de Québec

Attendu qu'une liste a été dressée des propriétés à considérer pour la vente de taxes foncières pour défaut de paiement des taxes.

Il est donc

Proposé par : Cr, Smith

Appuyé par : Cr, Younge

Et résolu unanimement que ladite liste, soit et est approuvée par le Conseil et que le greffier-trésorier entreprenne les procédures nécessaires pour que la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pontiac vende tous les immeubles et propriétés des dossiers de taxes apparaissant sur la liste susmentionnée.

Adopté

9. Représentant pour la vente de taxes foncières pour la municipalité de Clarendon

Autoriser le secrétaire-trésorier ou un représentant à soumissionner pour l'acquisition de certains immeubles mis en vente pour non-paiement de taxes

ATTENDU QUE la municipalité de Clarendon peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour des taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal

ATTENDU QUE certains immeubles seront mis en vente pour non-paiement de taxes et ce, conformément à la résolution portant le numéro 066-05-2022

ATTENDU QUE le conseil croit opportun d'autoriser le secrétaire-trésorier, le directeur général ou un représentant à enchérir et à acquérir certains immeubles mis en vente pour non-paiement de taxes ;

Il est donc

067-05-2022 Proposé par : Cr. Hanna

Appuyé par : Cr. Younge

Et convenu à l'unanimité que conformément aux dispositions du Code municipal ; le Conseil autorise le greffier-trésorier ou le Cr. Smith

À enchérir pour et au nom de la Municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour non-paiement de taxes qui aura lieu le 8 septembre 2022 et ce, jusqu'à concurrence du montant des taxes, en capital, intérêts et frais.

Adopté

10 . Ajournement

068-05-2022 Motion par : Cr Dagg de lever la séance du 10 mai 2022 à 21h15

Maire Edward Walsh

Greffier Trésorier - Patricia Hobbs